

ALLO IMPÔT 2020 : les experts-comptables se mobilisent du 26 mai au 3 juin pour aider les contribuables à remplir leur déclaration d'impôts

Cette année encore les experts-comptables se mettent au service des contribuables avant la date limite de dépôt des déclarations de revenus. La profession répondra aux questions des particuliers via un numéro vert, un site web ainsi qu'au travers d'émissions live et interactives sur YouTube.

**Un numéro vert - le 0800 065 432 - pour être accompagné
en direct**



Jeudi 3 juin



De 8h à 19h

Le 3 juin de 8h à 19h, les contribuables pourront appeler en toute confidentialité le **0800 065 432** et bénéficier en direct de l'assistance gratuite d'un expert-comptable pour remplir leur déclaration.

En plus des habituelles questions liées aux régimes matrimoniaux, rattachement des enfants, rémunérations de stages, crédits d'impôts... **quelques nouveautés sont à prendre en compte cette année :**

- ✓ Modalités déclaratives simplifiées
- ✓ Déclaration de revenus automatique pour tous ceux qui ont été taxés sur les revenus 2018 et qui n'ont pas signalé en 2019 une modification de leur foyer fiscal ou de la typologie de leurs revenus
- ✓ Indication ou rectification des montants du PAS prélevés ou restitués en 2019
- ✓ Déduction des charges mises en place pour la détermination du revenu net foncier imposable
- ✓ Crédit d'impôt complémentaire (CIMR) pour les travailleurs indépendants et les dirigeants

- ✓ Déclaration de la prime exceptionnelle de pouvoir d'achat
- ✓ Déclaration des cotisations versées sur les nouveaux plans d'épargne retraite (PER)

Des émissions live interactives sur YouTube



28, 29 mai et 2 juin

Pour préciser les points capitaux de la déclaration 2020 et répondre en direct aux questions des contribuables posées via le site internet allo-impot.fr ou via le chat, les experts-comptables mettent en place une série d'émissions live :

- **jeudi 28 mai à 18h : principales nouveautés fiscales campagne 2020** dont réductions d'impôt et crédit d'impôt / Situation familiale et modalités déclaratives/ Revenus des non-résidents... Animée par Laurent Benoudiz, président de l'Ordre des experts-comptables Paris Ile-de-France.
- **vendredi 29 mai à 13h : revenus d'activités ou assimilés** : TS, rentes et pensions, revenus professionnels, dirigeants... Animée par Patrick Bordas, vice-président du Conseil supérieur de l'ordre des experts-comptables.
- **mardi 2 juin à 18h : revenus du patrimoine** : RM, RF, SCI, Locations meublés/ IFI. Animée par Virginie Roitman, présidente de la commission du Tableau de l'Ordre des experts-comptables Paris Ile-de-France

Vidéos à retrouver sur la chaine YouTube@CROECPARIS : [cliquez ici](#)

Le site www.allo-impot.fr pour retrouver les nouveautés, une FAQ et poser des questions



Dès le mardi 26 mai

Les contribuables pourront trouver sur le site :

- Les nouveautés fiscales 2020
- Une FAQ des questions les plus récurrentes
- Les replays des émissions YouTube

Grâce à un formulaire en ligne, le site www.allo-impot.fr permet aux contribuables de poser leurs questions. Les experts-comptables y répondront lors des émissions proposées sur Youtube les 28, 29 mai et 2 juin (voir ci-dessus).



« Les experts-comptables se mobilisent à nouveau cette année pour accompagner les contribuables à remplir leur déclaration de revenus. Cette année revêt une dimension particulière car en cette période inédite provoquée par la crise sanitaire, les experts-comptables sauront être au chevet des contribuables comme ils ont su être en première ligne pour répondre aux nombreuses interrogations des entreprises. Avec Allo Impôt, les experts-comptables réaffirment leur ambition d'être un conseil qui compte. » - **Charles-René Tandé, président du Conseil supérieur de l'ordre des experts-comptables.**



« En pleine crise sanitaire et économique, les experts-comptables se mobilisent à nouveau cette année pour accompagner les contribuables à compléter leurs feuilles d'impôt. Après avoir répondu gratuitement aux questions et aux inquiétudes des entreprises durant les deux mois de confinement, les professionnels du chiffre se sont portés volontaires pour aider les particuliers à remplir leur déclaration de revenus 2019.

Avec l'opération Allo Impôt, les experts-comptables sont, une fois encore, au cœur de la vie quotidienne des français et de l'économie.» - **Laurent Benoudiz, président de l'Ordre des experts-comptables Paris Ile-de-France.**

Rappel : les nouvelles dates de déclaration suite à la crise sanitaire :

- **le jeudi 4 juin 2020 à 23h59 pour les départements n° 01 à 19 et les non-résidents**
- **le lundi 8 juin 2020 à 23h59 pour les départements n° 20 à 54**
- **le jeudi 11 juin 2020 à 23h59 pour les départements n° 55 à 976**

A propos de l'Ordre des experts-comptables

L'Ordre des experts-comptables rassemble 21 000 professionnels, 130 000 collaborateurs et 6 000 experts-comptables stagiaires, pour un marché de près de 12 milliards d'euros. Placé sous la tutelle du ministère de l'Economie et des Finances, l'Ordre des experts-comptables a pour rôle d'assurer la représentation, la promotion, et le développement de la profession française d'expert-comptable. Il veille, par ailleurs, au respect de la déontologie, de la qualité et de la discipline professionnelle.

L'Ordre est représenté par 23 Conseils régionaux en métropole, en Corse, Martinique, Guadeloupe et La Réunion, ainsi que deux Comités départementaux, Guyane et Mayotte. Parmi eux, l'Ordre des experts-

comptables Paris Ile-de-France, qui a initié l'opération Allo Impôt en 2010 fédère plus de 6 100 experts-comptables, qui accompagnent 600 000 entreprises clientes.

Contacts presse :



Agence VP Strat

Véronique Pernin & Raphael Gaftarnik

alloimpot@vpstrat.com

Tél. : 06 61 61 61 02

Tél. : 06 13 01 16 74



Agence ABRASIVE & LOBBSONN

Karine Michaud & Xenia Arrignon

contact@abrasive.fr

Tél. : 06 50 61 06 64

Tél. : 06 12 36 57 26